



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 MARS 2016

L'an deux mille seize et le 19 mars :

Les groupements sportifs membres de l'association FEDERATION FRANCAISE DE HOCKEY ont été convoqués en Assemblée Générale Ordinaire et en Assemblée Générale Extraordinaire à l'Hôtel Campanile Paris Est le samedi 19 mars 2016.

10h : 86 clubs sur 134 autorisés à prendre part au vote étaient présents ou représentés pour un total de 393 voix sur 505.

Aucun quorum n'étant exigé en Assemblée Générale Ordinaire, celle-ci peut donc valablement délibérer. La majorité en A.G. Ordinaire est fixée à 197 voix.

Assemblée Générale Ordinaire

1. Discours du Président de la Fédération Française de Hockey

La séance est ouverte par Monsieur Olivier MOREAU, Président de la Fédération Française de Hockey.

« Bonjour à toutes et à tous, Chers amis,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de votre présence à ce Rendez –Vous annuel qui nous permet non seulement de vous informer autant que possible sur la politique fédérale, sur les actions que nous menons pour la mettre en œuvre et sur la situation financière de la Fédération qui s'améliore mais qui reste toujours très tendue. C'est surtout une opportunité de pouvoir échanger avec tous ceux d'entre vous qui le souhaitent.

Je remercie en particulier Michel Catalano qui nous fait le plaisir de venir partager avec nous cette journée. Michel après avoir été très affecté par les tragiques événements de Janvier 2015 se bat avec toute l'énergie et le dynamisme que nous lui connaissons pour relancer son activité professionnelle et si j'en juge par l'un de ses derniers mails reçus à propos d'une décision de la CSNMichel retrouve la FORME.

J'ai une pensée particulière pour nos dirigeants qui sont retenus à Bourges pour le championnat départemental des U12 et qui ne peuvent donc pas partager ces moments avec nous. Comme vous le savez tous, il est toujours difficile de trouver une bonne date pour tenir notre Assemblée Générale qui doit prendre en compte les exigences du calendrier Salle mais aussi les vacances de février et celles de Pâques. D'autant plus que notre Comité Directeur doit se tenir au moins six semaines avant notre AG mais qu'il faut laisser au moins un mois pour arrêter les comptes de l'exercice. A cette période de l'année, il n'est donc pas facile de trouver des week-ends qui conviennent à tous.

Comme vous le savez votre présence aujourd'hui était d'autant plus nécessaire que nous allons tenir dans quelques instants une Assemblée Générale Extraordinaire pour vous proposer de modifier certains points de nos statuts et de notre Règlement Intérieur. Nous aurons certainement le quorum pour cette AGE et je remercie en particulier Lucien Levier, Micheline Bicheray, Winnie Rinck, Christian Delphin, Jean-François Boyer, et tous les autres présidents de ligue qui se sont mobilisés pour sonner le "Rappel", mais je remercie également Anaïs Rivière et Geoffrey Devanley pour leurs interventions téléphoniques. C'est pour moi l'occasion :

- de vous présenter Geoffrey qui nous a rejoint à la Fédération depuis le 15 février et qui est avec nous pendant quelques mois pour remplacer Charlotte, qui est retenue chez elle pour préparer sereinement un de nos licenciés de demain.
- Mais de vous rappeler aussi les difficultés que nous rencontrons pour préparer correctement la bonne gestion de la phase d'émargement des clubs pour assister à notre Assemblée Générale. Trop de clubs ne sont pas en conformité avec nos statuts, soit parce qu'ils ne sont pas à jour de leur cotisation, soit parce que leur représentant n'est pas licencié, soit que la transmission de leur pouvoir n'est pas conforme,J'espère que nous n'avons pas été dans l'obligation de vous occasionner des difficultés et que la plupart d'entre elles ont pu être résolues.

Sur le plan du déroulement de notre Assemblée Générale, vous avez bien entendu noté que, comme chaque année, l'ordre du jour est chargé et que nous allons essayer, autant faire se peut, d'être attentif à la maîtrise du temps.

Dans cet esprit, je serais reconnaissant aux différents participants qui veulent intervenir et poser des questions qui ne peuvent pas être traitées dans l'ordre du jour, de remplir les supports qui vous ont été remis au moment de l'émargement pour matérialiser vos questions et nous les remettre avant 11 heures pour nous permettre de les traiter correctement. Si d'aventure nous ne pourrions pas apporter de réponse à ces questions aujourd'hui, je peux vous assurer que nous le ferons par écrit assez rapidement. Vous pouvez compter sur Anaïs pour nous le rappeler à chaque fois que nécessaire.

Vous savez également que deux membres du bureau ont démissionné :

- Notre Secrétaire Général, Jean Jacques Durchon qui n'a pas pu s'investir autant de temps qu'il le souhaitait et autant que la fonction de Secrétaire Général l'exigeait. Le fait de résider à plus d'une

heure de la Fédération n'a pas facilité les choses. Mais c'est pour moi et pour nous tous l'occasion de le remercier très sincèrement de tout le travail réalisé et de tout le temps passé au service de la Fédération. Nous lui devons en particulier d'avoir géré avec succès et avec une grande compétence le déménagement de la Fédération à Bagnolet.

- Notre Vice-Président en charge de la Communication, Jean-François Boyer. Certes Jean François reste un des acteurs importants du Hockey français du fait de ses fonctions en qualité de Président de la Ligue Ile de France, mais là encore le temps passé pour le Hockey et pour satisfaire toutes ses missions devenait exigeant et peut être un peu contraignant. Je tiens à remercier Jean-François pour toute sa disponibilité et de toute la passion dont il fait preuve pour faire avancer le hockey francilien.

Je pense que nous pouvons tous ensemble remercier et applaudir ces deux dirigeants du Hockey français.

- Pour assurer ces deux fonctions essentielles, les membres du bureau ont confié :
 - Le poste de Secrétaire Général à Jean-Noël Mouche qui garde la Présidence de la CSN mais qui renforce cette commission avec la présence de Jean-Michel Dutrieux, ancien Président du LMHC. L'expérience de Jean-Michel nous sera très utile.
 - Et le poste de Président de la Commission Communication et Marketing à Gérard Blottière, membre du Comité Directeur et qui a été longtemps aux côtés d'Yves et Micheline Bichery à la ligue de Haute Normandie avant de quitter Rouen pour s'installer à Poitiers. Gérard a non seulement une bonne expérience de la communication et du marketing au travers de sa vie professionnelle mais il a également été impliqué dans cette fonction dans un club de rugby à Rouen et il est actuellement Président délégué de l'Automobile Club pour la Normandie et le Poitou Charente.

Compte tenu de ce contexte, je présenterai moi-même une partie du rapport moral de l'année 2015.

Mais laissons maintenant la place au bon déroulement de notre ordre du jour. Celui-ci se décompose en quatre temps :

- Le rappel des actions réalisées et des résultats obtenus en 2015 (environ 1h30)
 - Une pause-café vers 11 heures
- Une proposition pour une nouvelle gouvernance suivie d'une AGE pour décider des modifications à apporter à nos statuts, puis celles qui concernent notre Règlement Intérieur et notre réglementation sur la lutte contre le dopage (environ 1 heure).
- Une discussion sur notre proposition d'une nouvelle police d'assurance et sur le budget 2016 (environ 1 heure).
 - Nous déjeunerons vers 13h15 après avoir remis quelques récompenses.
- La politique et les orientations fédérales pour 2016 et 2017 (environ 1h30).

Ce programme devrait pouvoir nous laisser un peu de temps pour répondre à vos questions et pour assurer les échanges que nous souhaitons avec vous en fin de réunion.»

2. Actions et résultats 2015

2.1. Approbation du procès-verbal des Assemblées Générales Ordinaire Elective et Extraordinaire du 28 mars 2015

L'assemblée ne formule aucun souhait de modification. Le procès-verbal est adopté.

Résultat du vote : adopté à l'unanimité

2.2. Rapport Moral 2015 par le Secrétaire Général

Cf. annexe 1

Résultat du vote : Adopté à l'unanimité

2.3. Rapport Sportif par le Directeur Technique National

Cf. annexe 2.

2.4. Rapport Financier par le Trésorier

Cf. annexe 3

2.5. Rapport du Commissaire aux Comptes

Cf. annexe 3

2.6. Approbation des comptes de l'exercice 1^{er} Janvier 2015 --> 31 Décembre 2015

Cf. annexe 3

REMISE DES DISTINCTIONS 2015 DE LA F.F.H.

Les « Distinctions » de la Fédération Française sont l'occasion de récompenser les acteurs du hockey français qui ont œuvré à faire de notre saison un succès : faire connaître les réussites des clubs, des ligues et des comités départementaux, remercier les bénévoles pour leur implication et la qualité de leur travail.

Sur proposition des Ligues, le Bureau de la F.F.H. a désigné les lauréats suivants :

Club de l'année : AMICALE LAÏQUE F.J.E.P de VIMY – Proposé par la ligue Nord-Pas de Calais
(Sébastien CANIVET, Absent, Représenté par Laurent COLLE, Trésorier)

Licenciés : 59

Equipes :

- 1 équipe U14 salle
- 1 équipe U12 salle et gazon
- 2 équipes U10 salle et gazon

Projet 2014 : Pas de terrain extérieur

Actions à retenir :

- Intervention en milieu scolaire, pour un public entre 6 et 10 ans
- 2 créneaux d'entraînements par semaine pour les équipes U12 et U14
- Participation au TNC U12 gazon et salle en 2015 → 7^{ème} place
- Une présence digitale : existence d'un site internet et d'une page Facebook

Jeune Club de l'année : LE QUESNOY HOCKEY CLUB – Proposé par la Ligue Nord-Pas de Calais
(Présent, M. Julien HUCLEUX)

Date de création : avril 2014, par 3 amis d'enfance

Licenciés : 50

Le club est né avec une section senior composée de 7 adhérents. Au fur et à mesure, différentes sections et équipes de catégorie d'âge différentes ont vu le jour suite à une demande particulière.

Equipes inscrites aux Championnats FFH :

- 1 équipe U8 salle
- 1 équipe U10 salle

- 1 équipe U12 salle
- 1 équipe Senior Homme en Régionale 3

1 équipe U16 en Championnat LPLH de Hockey en salle

1 équipe U12 en entente dans le championnat CD 44

Nombre de Bénévoles/ Entraîneurs.

Passage de 3 à 5 bénévoles oeuvrant pour le développement du Quesnoy Hockey Club, suite au soutien de 2 joueurs de l'équipe senior qui ont décidé de se lancer dans l'entraînement des jeunes, qui possèdent aujourd'hui le brevet fédéral 1.

Communication :

- Format papier : impression de flyer présentant le club
- Site internet actualisé
- Une page facebook pour animer sa communauté

Projet : Obtenir un terrain gazon et engager une équipe dans un championnat gazon

Dirigeante de l'année : Marion FUSIS – Proposée par la Ligue Bourgogne-Franche Comté

(Présente)

Depuis sa création en octobre 2014, Marion FUSIS a su implanter d'une main de maître le hockey au sein du Besançon Hockey Club.

Forte de son dynamisme et de son tempérament, Marion a entrepris énormément d'initiatives et de démarches afin de développer le club qu'elle préside, tant sur le plan financier, avec plus de 11 000 euros récoltés auprès de divers organismes, que sur le plan humain, puisqu'elle assure également des animations en périscolaires et est un véritable moteur lors d'organisation d'événements dans un seul objectif : accroître le nombre de licenciés et de pratiquants au sein du Besançon Hockey Club.

Malgré son jeune âge, Marion fait preuve d'une maturité exceptionnelle, et mérite amplement cette distinction de dirigeante de l'année.

Bénévole de l'année : Julien BARRY – Proposé par la Ligue Rhône-Alpes

(Présent)

Présentation de Julien : Julien est président délégué du Hockey Club Charcot Sainte Foy Lès Lyon. Il est également responsable de la Zone 4 et de la Commission Sportive Régionale. A ce titre, il organise les

championnats de la Zone 4 et est sollicité par la CSN pour communiquer l'équipe qualifiée pour les Championnats de France.

Actions réalisées : Julien a pris en main le projet de fusion du CS Charcot et du LOU HC avec une maîtrise et une efficacité remarquable. Il y a entrepris un projet très intéressant pour le développement de son club puisqu'il a permis au Hockey Club Charcot Sainte Foy Lès Lyon de bénéficier d'un tout nouveau terrain synthétique.

Il a également pris le rôle de responsable de la Zone 4 au pied levé suite au désistement de son prédécesseur, toujours avec une efficacité et un professionnalisme notable. Une situation qui ne portait pourtant pas à un sentiment de sérénité. Une sérénité et un calme dont a fait preuve Julien, qui a accepté la proposition de la Ligue Rhône-Alpes de prendre le relai, et c'est pourquoi il mérite que nous lui décernions cette distinction de Bénévole de l'année.

3. Politique fédérale générale 2016-2017

3.1 Intervention du Président de la F.F.H. : gouvernance, réforme territoriale et ses enjeux

Cette Assemblée se verra proposer des réformes en matière de gouvernance de la Fédération, réformes qui s'inscrivent dans un triple contexte.

En premier lieu, ces réformes sont inspirées des conclusions des Assises « Hockey 2020, notre avenir nous appartient ». Elles sont par ailleurs nécessaires non seulement dans le contexte de réforme territoriale qui va amener à un nouveau découpage des Ligues régionales, mais également pour une mise en conformité avec la Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les Femmes et les Hommes.

3.1.1 Réforme territoriale

Alain Renaud, membre du Bureau en charge de la mise en œuvre de la réforme territoriale intervient pour exposer les modalités juridiques et administratives liées aux fusions de Ligues qui se déclinent selon les étapes suivantes :

Etape N°1 :

Constitution d'un dossier avec une déclaration d'intention (ou projet), le plan de développement validé par la DTN.

Etape N°2 :

Validation par les 2 comités directeurs

Etape N°3 :

Publicité dans un journal des départements où siègent les ligues concernées.

L'information doit être insérée **au moins 30 jours** avant la date d'examen du projet par les AG des ligues.

Etape N°4 :

Dans le même délai de 30 jours, les ligues doivent informer leurs clubs.

Etape N°5 :

Convocation de l'AG Extraordinaire, **dans les délais prévus** dans les statuts décidant de la dissolution, puis de l'absorption.

Etape N°6 :

Délibération des AG dans les conditions de quorum et de majorité requises.

Ligue absorbée : elle approuvera le projet de fusion et prononcera sa dissolution

Ligue absorbante : elle approuvera le projet de fusion, elle approuvera la modification des statuts, elle renouvèlera les instances dirigeantes.

Etape N°7 :

La ligue absorbée devra déclarer sa dissolution en préfecture et aux impôts.

La ligue absorbante devra déclarer la modification de ses statuts et le changement de ses dirigeants.

Dans le cadre de la préparation du mandat 2016-2020, le calendrier électoral suivant est présenté :

- Réforme Statuts fédéraux : A.G.E. du 19 mars
- A.G. électorale Comités départementaux : avant le 15 septembre 2016
- A.G. extraordinaire des Ligues pour réforme statutaire et fusion : avant le 30 septembre 2016
- A.G. électorale des Ligues : avant le 30 novembre 2016
- Comité Directeur F.F.H. : 4 février 2017
- A.G. électorale F.F.H. : 25 mars 2017

3.1.2 Préparer la mise en place d'une nouvelle gouvernance

Le projet de nouvelle gouvernance vise à atteindre trois objectifs :

- Gagner en efficacité en fluidifiant le processus de décision par les membres du Comité Directeur qui ont en charge des missions précises ;
- Mieux répartir les compétences entre le Comité Directeur et le Bureau, l'un ayant vocation à définir la politique de la FFH et l'autre à l'appliquer. Le contrôle de l'exécution étant fait par le Comité Directeur ;

- S'ouvrir à l'ensemble des acteurs du Hockey notamment en instaurant différents collèges pour une meilleure représentativité.

Propositions :

Il est proposé, lors du renouvellement des instances, que les membres du Comité Directeur soient réduits au nombre de 21 contre 34 à ce jour. Dans le même esprit, le Bureau sera composé de 7 membres contre 9 aujourd'hui.

La réduction du nombre de membres composant les organes dirigeants vise à disposer de davantage de souplesse dans le processus de décision et ainsi gagner en efficacité.

Parmi les 21 membres du Comité Directeur, 12 seront élus au scrutin de liste (dont obligatoirement un médecin), 4 au sein du collège des représentants de Ligues et 5 femmes compléteront cette composition.

La limitation du nombre de représentants des Ligues (4 au lieu de 17 à ce jour) au sein du Comité Directeur va de pair avec la réduction du nombre de personnes composant les instances. Jusqu'ici membres de droit du Comité Directeur, ils seront à terme élus au sein d'un collège, devront être membres du Comité Directeur de leur Ligue et mandatées par celle-ci. La réforme territoriale a également plaidé pour la limitation du nombre de représentants de Ligues qui endosseront dès lors le rôle de porte-parole de toutes les Ligues.

Le collège de 5 élues, qui feront individuellement acte de candidature a été pensé afin de favoriser l'action des femmes qui ont la volonté de s'investir pour le Hockey. Cette nouvelle disposition permet par ailleurs une mise en conformité avec la Loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les Femmes et les Hommes.

Le panachage liste/collèges garantira ainsi l'unité des décisions tout en introduisant une meilleure représentativité. Cette représentativité constitue d'ailleurs une piste pour aller plus loin dans la réforme, en envisageant d'ouvrir et d'adapter la composition des instances à la diversité des statuts.

Le non-cumul des mandats est également un axe fort de la nouvelle gouvernance. Les membres du Comité directeur élus comme représentant des ligues et les présidents, trésoriers ou secrétaires généraux de ligue ne pourront intégrer le Bureau fédéral. Cette disposition vise un modèle où l'intérêt supérieur du hockey est le seul et unique critère dans la prise de décision des organes délibératifs.

Il est enfin proposé que le directeur de la FFH ou à défaut un salarié nommément désigné assiste au Comité Directeur et au Bureau de la FFH avec voix consultative.

Les propositions formulées aujourd'hui constituent un premier pas et la réflexion devra être poursuivie à moyen terme. La Fédération encourage par ailleurs la déclinaison de ces orientations au niveau local, au sein des organes déconcentrés que constituent les Ligues et les Comités Départementaux.

Les membres de l'A.G. sont invités à voter sur les modifications des Statuts et du Règlement Intérieur visant à prendre en considération ces évolutions en matière de gouvernance.

3.2 Modifications des Statuts (A.G. extraordinaire), du Règlement Intérieur, du Règlement disciplinaire et du Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage

Cf. annexe 4.

3.3 Présentation des nouveaux contrats collectifs d'assurances de la F.F. Hockey

Cf. annexe 5.

Un temps de présentation et d'échanges avec le courtier de la Fédération (Guillaume ALDIN, AIAC) est dédié aux contrats collectifs d'assurances. Ces nouveaux contrats entreront en vigueur au 1^{er} juillet prochain, et apporteront des garanties et des services améliorés à la Fédération, à ses structures rattachées (Ligues Comités départementaux, clubs) ainsi qu'aux licenciés.

3.4 Présentation et vote du budget pour l'exercice 2016

Cf. annexes 6a, 6b et 6c.

3.5 Politique et orientations fédérales

A/ Recherche de Financement

- **Subvention des Pouvoirs Publics et des Collectivités Locales pour toutes les actions qui s'inscrivent dans le cadre du Plan Citoyen du Sport**

Depuis le 6 mars 2015 le Premier Ministre et le Ministre des Sports ont rappelé la place et le rôle essentiel du sport dans le plan « Egalité et Citoyenneté » du Gouvernement. Ils ont décidé la mise en place d'un plan national « Citoyens du Sport ».

Dans ce contexte, le plan « Citoyens du Sport » de la FFH a été élaboré par Jonathan Bernon avec la collaboration de Bertrand Reynaud et de Vincent Le Croller et il a été déposé au Ministère.

Les attentats du mois de novembre dernier ont renforcé ces dispositions et il nous appartient de le mettre en œuvre et cela d'autant plus qu'il servira de base pour l'attribution des subventions qui seront accordées.

Ce plan tourne autour de quelques axes fondamentaux :

- La formation et l'initiation aux valeurs qui nous animent : fair-play, esprit d'équipe, maîtrise de soi.
- Les actions qui visent à la mixité sociale et à la parité Hommes-Femmes par le sport.
- Les actions qui s'inscrivent dans un plan Sport – Santé.
- Les outils de communication à créer pour promouvoir ces valeurs citoyennes.
- L'engagement de personnes répondant aux critères de Service Civique pour des missions visant au développement du Hockey féminin et à la pratique du Handi-hockey.
- En octobre 2015 la Fédération a obtenu son agrément national de Service-Civique et il appartient maintenant à toutes nos structures, Clubs, Comités Départementaux et Ligues de profiter de ces dispositions pour mettre en œuvre le plan "Citoyens du Sport" de la FFH.

➤ **La recherche permanente de partenaires :**

Après avoir renouvelé pour 2016 nos accords avec Astroturf, nous avons pu concrétiser depuis le début de l'année avec :

- ✓ **Fostburit** : pour que les clubs, les Comités Départementaux et les ligues puissent bénéficier d'un tarif préférentiel et d'une assistance pour monter et financer des actions concrètes.

Depuis maintenant trois ans la Fédération travaille avec ce partenaire pour engager quelques actions précises et nous pouvons nous féliciter des résultats obtenus et de la qualité des relations avec leurs dirigeants. Les structures sont encouragées à utiliser cette source de financement participatif pour financer des actions bien ciblées et pour monter ces opérations au moindre coût.

- ✓ **Sport Access** : Un distributeur français d'Adidas pour l'équipement des différents collectifs France et pour donner accès aux joueurs inscrits dans ces collectifs à des tarifs spéciaux sur le textile et sur des articles spécifiques Hockey.

Nous avons jumelé ce partenariat avec la société C.T.D de Michel Catalano pour le flocage et la gestion des articles qui seront gérés dans la boutique FFH.

- ✓ **L'Association International LPG** : Une structure internationale dont le siège est en France.

Cette association regroupe plus de 230 pétroliers répartis sur les 5 continents dans 125 pays et assure la promotion d'une énergie propre le GPL. Nous voulons avec ce partenaire **partager des valeurs d'éthique et de performance : Une énergie propre / Un sport propre.**

Mais nous ne souhaitons pas nous limiter à ces quatre partenaires et nous espérons bien que notre politique de féminisation nous donnera l'opportunité d'aller plus loin.

N'oublions pas non plus d'entretenir nos relations et avec nos anciens qui pour la plupart nous

montrent tout l'intérêt qu'ils continuent à porter au Hockey. Ceux sont nos mécènes de demain.

B/ Une politique de Développement

Avant de laisser la parole à Laurent Brachet, je voudrais vous rappeler l'objectif que nous souhaitons atteindre dans les meilleurs délais : Augmenter significativement le nombre de licenciés : + 5 000 dont 3 000 femmes. C'est avec cet effectif que nous serons plus autonomes et donc moins dépendants des subventions publiques pour gérer notre développement.

Pour se faire nous avons un impératif :

- **La professionnalisation**, c'est le passage obligé pour être crédibles, efficaces et performants dans la durée.

En 2015, nous avons identifié 32 structures employeurs (20 clubs, 7 comités Départementaux et 5 ligues). Mais nous savons que ces informations ne sont pas complètes et nous devons tous nous efforcer de mieux maîtriser cet indicateur pour mesurer notre progression en matière de professionnalisation, un facteur clé de réussite.

Le recrutement par les clubs et les Comités Départementaux de plusieurs professionnels est indispensable. Plusieurs dispositifs sont à la portée des clubs et des structures déconcentrées pour obtenir des financements.

La fédération assiste, encourage, appuie toutes les structures qui souhaitent s'entourer de professionnels (agents de Développement, éducateurs, entraîneurs). Elle propose et finance partiellement une adhésion au CoSMoS pour permettre aux Ligues et aux Comités Départementaux de bénéficier de conseils et d'une assistance juridique.

Nous avons également quelques convictions :

- **Il faut aider et structurer les Comités Départementaux** pour leur permettre de piloter, du fait de leur proximité du terrain, la grande majorité des actions de développement.

La Fédération, les Ligues doivent aider, encourager et appuyer toutes les initiatives et actions de développement des Comités Départementaux. Il faut préciser à ces Comités Départementaux leur champ d'action, leurs compétences et les récompenser de leurs performances.

- **Il faut donner à la licence Loisir un peu plus de sens :**

La licence Loisir est une vraie licence à prendre en compte dans les effectifs d'un club. Il convient à chaque club et aux Comités Départementaux de proposer différentes animations pour faire vivre ces licenciés "loisir" : plateau, challenge, coupe, etc

La parole est donnée à Laurent BRACHET, Secrétaire Général de la Commission développement.

Sont en premier lieu exposées les **actions de formation en lien avec le développement** menées en 2015 et programmées sur l'année 2016.

La Journée Nationale de développement s'est déroulée en sept lieux différents l'an passé et a mobilisé près de 200 participants. L'opération sera renouvelée en 2016 avec un objectif de mobilisation de toutes les Ligues. La finalité sera par ailleurs d'échanger sur les axes prioritaires identifiés en termes de développement (professionnalisation, Pass Ok, féminisation, bénévolat), adaptés aux plans régionaux et en cohérence avec les conventions d'objectifs liant la F.F.H. aux Ligues.

Sous l'égide de l'Académie de Hockey, un séminaire des agents de développement a réuni 23 participants sur deux journées et a été l'occasion d'échanger et d'identifier les besoins des professionnels.

L'accent est ensuite mis sur la « **féminisation** » avec les actions menées lors des éditions 2015 et 2016 de la semaine du Hockey féminin, mais également la création d'une Commission nationale du Hockey féminin.

Enfin, ce sont les résultats des Pass Hockey, les compétitions destinées aux jeunes de moins de 12 ans, les actions autour du Handi Hockey et du Hockey universitaire qui sont présentés.

La parole est donnée au Directeur Technique National :

L'**Académie de Hockey, organisme de formation de la Fédération** propose des séminaires et des cursus de formation qui peuvent être pris en charge par les OPCA pour ceux qui appartiennent à des structures employeurs.

Le programme de formation s'étoffe et il n'est pas seulement destiné aux professionnels mais aux encadrants bénévoles, aux dirigeants et aux arbitres.

Il convient également de ne pas oublier les formations dispensées par d'autres organismes et par les Fédérations européenne et internationale FIH.

En termes de **formats pratiques et de formes de jeu**, il est nécessaire de sortir du classicisme et d'organiser des rencontres sans nécessairement appliquer les règles de jeu habituelles. Ces formats de jeu doivent être adaptés aux publics et aux niveaux de pratique.

Enfin, il convient dès à présent de préparer les **nouvelles Conventions liant la FFH aux Ligues** pour la période 2017-2020 :

- ✓ Pour prendre en compte les nouveaux territoires.
- ✓ Pour mieux les faire partager par tous les acteurs impliqués.
- ✓ Pour les simplifier, les suivre et les animer.
- ✓ Avec des indicateurs pour être en mesure de récompenser les bons résultats obtenus.
- ✓ Construire nos Equipes Techniques Régionale

C/ Le Haut Niveau

Un projet de haut niveau pour le Hockey féminin

Nos ambitions pour l'équipe de France Féminine se situent à **l'horizon 2022**. D'ailleurs la volonté de l'entraîneur national Cédric De Taeye est bien de planifier, programmer à long terme.

D'ici cette date, un travail de fond est nécessaire et ne pourra contourner la formation et la préparation en club. Il est donc bien clair qu'une politique de Haut Niveau Féminin sera quadripartite : Club – Ligue – FFH – DTN. Cependant nous devons travailler tous dans le même sens, c'est-à-dire être conscients :

- de la situation du hockey féminin français à l'échelle international.
- de la hauteur des objectifs que nous affichons.
- des exigences du haut niveau.
- des décisions à prendre pour être efficaces et crédibles

Le haut niveau, une nouvelle page à écrire avec les objectifs suivants :

- Remonter au plus haut niveau pour les U18 en juillet
- Nos féminines centrées sur la 1^{ère} place à la WL1 à Douai en septembre prochain et sur le projet U21 en Coupe du Monde en novembre avec une ambition de se classer dans le top 10. Le hockey féminin devra être prêt pour 2022 et surtout les JO de Paris
- Une équipe de France masculine dans le Top 10 en 2020 pour les JO de Tokyo. Cela passe par une qualification à la Coupe du Monde 2018. L'année 2017 sera celle de la qualification et le hockey français devra se mobiliser autour cet objectif
- Assurer la relève avec nos U21.

Quelles propositions pour le haut niveau ?

- La formation des entraîneurs au travers d'une formation des entraîneurs : Coaching Performance et outils didactiques
- La formation des jeunes au moyen des pôles, des centres du PNP et la détection sur les U14/U16 et des actions des ETR.
- Rechercher davantage de partenaires financiers

D/ Notre représentation à l'international

➤ **Nos obligations :**

Dans le cadre des compétitions dans lesquelles la France ou des clubs français sont engagés, nous devons fournir au moins un arbitre et dans certains cas un juge et/ou un Délégué technique.

Dans de nombreuses circonstances nous n'avons pas les effectifs suffisants (soit du fait de leur niveau en anglais, soit du fait de leur disponibilité, soit du fait de leur niveau de qualification). Ceci est très pénalisant en terme financier et pour l'image de la Fédération.

Il nous faudrait au moins une liste de 12 arbitres internationaux Hommes, 8 arbitres internationales Dames et une liste d'une quinzaine de Juges et Délégués.

Dans le cadre de la candidature de Paris aux J.O de 2024, il paraît impensable de ne pas pouvoir présenter au moins une personne dans chaque groupe (arbitre Dame, arbitre Homme, juge Dame et juge Homme). Il faut dans les prochains mois identifier et préparer nos candidats.

➤ **La présence de dirigeants dans les instances de la FEH et de la FIH.**

De la même manière, il convient d'insister sur l'extrême urgence que nous avons pour susciter, encourager et former des jeunes dirigeants à s'engager dans les instances internationales. Cette représentation est essentielle pour l'avenir du Hockey français si nous voulons encore garder un peu d'influence dans les décisions et si nous voulons apprécier concrètement l'évolution de notre sport à l'échelle mondiale.

Le contexte de la candidature de Paris à l'organisation des J.O. en 2024 nous permet de bénéficier du soutien du CNOSF et du Ministère des Sports pour entreprendre rapidement les actions qui nous permettraient une meilleure représentation. Dans un monde ouvert aux échanges internationaux, nous devrions pouvoir compter sur des jeunes dirigeants passionnés de sport et engagés dans cette mondialisation pour tirer le meilleur de cette expérience. Nous avons la responsabilité de les convaincre de nous rejoindre.

E/ Paris 2024

Une opportunité pour le Hockey français. Nous travaillons depuis plusieurs mois avec le Comité de candidature de Paris 2024, les élus du 92 et de la ville de Colombes pour construire un projet autour du Stade Yves du Manoir. Celui-ci a été présenté à la FIH il y a quelques jours et il a été très apprécié et même qualifié d'excellent.

➤ **Ce projet repose sur deux principes fondamentaux :**

- **A court terme (2016-2017) :**
 - La création du club de Colombes,
 - La construction d'un terrain de Hockey5 dont les structures permettront d'organiser des manifestations internationales.

- Le marquage hockey d'un terrain synthétique existant et qui pourrait être homologué pour des matchs de niveau régional.
- A plus long terme (2020-2022)
 - La construction d'un terrain synthétique arrosé qui répondrait au cahier des charges de la FIH pour organiser des compétitions internationales (Tribune fixe de 800 à 1000 places et tribunes mobiles de 3 à 4000 places).
 - L'aménagement d'un site fédéral qui permettrait de transférer la Fédération sur ce site et d'organiser tous les types de stages et de compétitions.

Conclusion

Quelques résultats tangibles ont été obtenus ces deux dernières années mais il faut encore poursuivre nos efforts d'adaptation et de modernisation sur le même rythme pour que :

- nos différents collectifs France soient plus performants,
- le nombre de nos licenciés augmente significativement,
- notre taux de féminisation soit plus élevé,
- pour que nos partenaires nous fassent encore plus confiance
- nos valeurs soient mieux partagées.

Pour reprendre le slogan des réflexions menées à travers le projet Hockey 2020 : « **Notre avenir nous appartient** ». Nous devons nous efforcer d'engager ensemble toutes les actions que je viens de vous proposer. Vous êtes les forces vives du hockey français et j'espère pouvoir compter sur votre participation pour construire les projets communs dont nous avons besoin au sein des Clubs, des Comités Départementaux, des Ligues Régionales et de la Fédération.

Fait à Bagnolet le 22 décembre 2016.

Olivier Moreau
Président de la F.F.H.



Jean-Noël Mouche
Secrétaire Général de la F.F.H.

